

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux* du Sénat du mardi 28 janvier 1958.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (237), intitulé: "Loi ayant pour objet de stabiliser les prix des produits agricoles", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat et mise aux voix la motion est adoptée sur division.

Le bill est alors lu la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit déferé au Comité permanent des banques et du commerce.

Mise aux voix, la motion est adoptée.

Le greffier du Sénat,
J. F. MacNEILL.